

Mise en ligne : 19 janvier 2014.  
Dernière modification : 11 juillet 2020.  
[www.entreprises-coloniales.fr](http://www.entreprises-coloniales.fr)

## ÉNERGIE ÉLECTRIQUE DE LANG-SON

Épisode précédent :  
Société Électricité de Langson  
[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Electricite\\_de\\_Langson.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Electricite_de_Langson.pdf)

Au conseil de gouvernement  
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 2 novembre 1935)

Substitution de la société « Énergie électrique de Langson » à la « Société Électricité de Langson » pour la concession et la distribution de l'énergie électrique dans ce centre.

---

Liste électorale des élections des  
délégués au Conseil français des intérêts  
économiques et financiers du Tonkin  
(*Bulletin administratif du Tonkin*, 1939, p. 2091-2100)  
[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/CIEF-Tonkin-1939.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/CIEF-Tonkin-1939.pdf)

PROVINCE DE LANGSON  
11 Dilhan Paul Directeur Société « Énergie électrique » 42 ans Langson

---

L'Énergie électrique de Lang-Son  
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 22 avril 1939)

L'Énergie électrique de Langson, dont l'administrateur unique est M. P. Dilhan <sup>1</sup>, nous prie de faire connaître qu'elle est entièrement distincte de la Société d'Électricité de Langson, dont les actionnaires seront appelés incessamment à se prononcer sur une proposition de dissolution anticipée.

---

---

<sup>1</sup> Paul Bihan : né le 9 juillet 1897 à Tarbes, d'un père professeur au Lycée, il s'engage en 1915 et termine la guerre comme lieutenant d'artillerie avec plusieurs citations élogieuses. Entre à l'École des Ponts (1921), puis à la CEMI.

[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Equipement\\_industriel.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Equipement_industriel.pdf)

Il épouse à Hanoï en 1925 Marie-Louise Castaing et se remarie en 1934 à Neuilly-sur-Seine avec Marie Louise Étienne Vialard. Il devient ensuite administrateur unique de l'Énergie électrique de Langson, puis administrateur de la Cie électrique minière indochinoise :

[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/CEMI-Langson.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/CEMI-Langson.pdf)

En 1950, il est domicilié à Meknès-Plaisance (Maroc). Il décède le 5 juillet 1977 à Millas (Pyrénées-Orientales). *Chantecler*, du 18 juin 1936, p. 6, le présente comme chevalier de la Légion d'honneur, mais nous n'avons pu en trouver confirmation. (Rens. d'état-civil : Alain Warmé).

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE HANOÏ (TONKIN)  
LISTE DÉFINITIVE DES ÉLECTEURS FRANÇAIS  
ANNÉE 1940  
(*Bulletin administratif du Tonkin*, 1<sup>er</sup> avril 1940, pp. 474-484)

PROVINCE DE LANGSON  
217 Dilhan Paul Dir. d'usine électrique Rue Paul-Doumer

---

L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE DE LANGSON  
Société anonyme au capital de 60.000 piastres  
Siège social : Langson,  
R. C. n° 22  
Augmentation de capital  
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 15 juin 1940)

L'assemblée générale tenue le 21 mai a vérifié et approuvé l'augmentation du capital à 60.000 piastres, décidée par la précédente assemblée tenue le 31 mars 1940.

En conséquence, l'article 5 des statuts a été modifié ainsi qu'il suit :

« Le fonds social est fixé à une somme de soixante mille piastres indochinoises divisé en six cents actions de cent piastres chacune ».

Expéditions :

1° De l'acte de dépôt des assemblées générales ayant décidé et approuvé l'augmentation du capital ;

2° De l'acte de déclaration de souscriptions et de versements, ont été déposées le 3 juin 1940 au greffe du tribunal de paix à compétence étendue de Langson.

L'administrateur unique.

(*Journal officiel* du 8 juin 1940)

---

L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE DE LANGSON  
Société anonyme fondée en 1935  
(*Bulletin économique de l'Indochine*, 1943, fascicule 3, p. 415)

Objet : distribution publique d'énergie électrique dans le centre de Langson.

Siège social : 70, rue Gouttenègre, Langson [= CEMI].

Capital social : 100.000 \$, divisé en 1.000 actions de 100 \$.

À l'origine, 30.000 \$, en 300 actions de 100 \$, porté en 1940 à 60.000 \$, par émission de 300 actions de 100 \$, porté en 1943 à 100.000 \$, par émission au pair de 400 actions nouvelles de 100 \$.

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : un administrateur unique.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : avant le 30 juin.

Répartition des bénéfices : en totalité aux actions, sauf la réserve légale.

Inscription à la cote : pas de marché.

---